

Délibération n°
2022.069

Séance du 17/11/2022
N° ordre : 13



Nombre de Conseillers

- En exercice : 27
- Présents : 21
- Excusés : 6
- Votants : 25
dont 4 pouvoirs

**VOTE : délibération
adoptée avec**

POUR	25	voix
CONTRE	0	voix
ABSTENTION	0	voix

OBJET :

BUDGET PRINCIPAL

Décision modificative n° 09

Augmentat° de crédit n° 04

Travaux en régie

Augmentation des crédits
Création cheminement
piétons sur la voie
Romaine au Picadis

Certifiée exécutoire

Date de publication sur le
site internet : 24/11/2022

Date de télétransmission
en préfecture : 24/11/2022

Commune de Saint-Pantaléon-de-Larche

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Le dix-sept novembre deux mil vingt-deux à 20 h 30, le Conseil Municipal de la Commune de SAINT-PANTALEON-DE-LARCHE (Corrèze) dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie (salle d'honneur) sous la Présidence de Monsieur Alain LAPACHERIE, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 9 novembre 2022

PRESENTS : Alain LAPACHERIE, Dominique BORDEROLLE, Dominique PAROUTOT, Anne-Marie OUMEDJKANE, Michel CENDRA-TERRASSA, Martine JUGIE, Alain ISELIN, Marie-Paule TOURNADOUR, Bernard GILLET, Henri ROSENDON, Thierry DUPONT, Denis LOUBRIAT, Elisabeth DEJEAN, Olivier BOUDY, Céline CHASTIN, Nathalie EL KEJJAOU, Geoffrey GIBERT, Jérôme MIRAT, Brigitte NIRONI, Stéphane RAYNAUD, Sophie FAGLAIN.

EXCUSES : André CHASTAN (pouvoir donné à Dominique BORDEROLLE), Sylvie POLOMACK (pouvoir donné à Dominique PAROUTOT), Evelyne ROULEAU, Nathalie BIGEAT-MARCOU (pouvoir donné à Denis LOUBRIAT), Elisabeth GODIN-SAULIERE (pouvoir donné à Marie-Paule TOURNADOUR), Baptiste POUMEAU.

SECRETAIRE : Anne-Marie OUMEDJKANE

Considérant que des travaux ont été réalisés en régie, il est nécessaire d'ouvrir les crédits en investissement ;

Considérant que les crédits ouverts aux articles, ci-après, du budget de l'exercice 2022 sont insuffisants ;

Sur décision du Maire et après délibération, le Conseil Municipal :

- **DECIDE de modifier l'inscription comme suit :**

Intitulés des comptes	DEPENSES		RECETTES	
	Comptes	Montants (€)	Comptes	Montants (€)
Virement à la section d'investissement Immobilisations corporelles	023	4 391,90	722/ch042	4 391,90
TOTAUX EGAUX - FONCTIONNEMENT		4 391,90		4 391,90
OP : OPERATIONS FINANCIERES		4 391,90		4 391,90
Virement de la section de fonctionnement Immo. corpor. en cours – Instal., matériel	2315/ch040	4 391,90	021	4 391,90
TOTAUX EGAUX - INVESTISSEMENT		4 391,90		4 391,90

**Délibération n°
2022.069**

Séance du 17/11/2022
N° ordre : 13

Suite n° 1

Intitulés des comptes	DEPENSES		RECETTES	
	Comptes	Montants (€)	Comptes	Montants (€)
01 - OPERATIONS NON VENTILABLES		4 391,90		4 391,90
Virement à la section d'investissement	023	4 391,90		
Immobilisations corporelles			722/ch042	4 391,90
TOTAUX EGAUX - FONCTIONNEMENT		4 391,90		4 391,90
01 - OPERATIONS NON VENTILABLES		4 391,90		4 391,90
Virement de la section de fonctionnement		4 391,90	021	4 391,90
Immo. corpor. en cours – Instal., matériel	2315/ch040			
TOTAUX EGAUX - INVESTISSEMENT		4 391,90		4 391,90

- **APPROUVE** la décision modificative indiquée, ci-dessus.

Saint-Pantaléon-de-Larche, le 17 novembre 2022,

Le Maire,



Alain LAPACHERIE

Certifiée exécutoire

Date de publication sur le
site internet : 24/11/2022

Date de télétransmission
en préfecture : 24/11/2022